

## ASC

### L'ASC a déménagé

L'association a emménagé dans de nouveaux locaux au mois de février. Ces locaux seront partagés avec d'autres associations de la commune. Notre nouvelle adresse : Maison des Associations au 13 route de Saint-Denis. Merci de déposer à cette adresse les documents, courriers, etc. que vous souhaitez nous communiquer.

### La fête de la musique 2024 Scène ouverte aux artistes locaux

L'Association Socio Culturelle organise la fête de la musique de Saint-Sulpice-la-Forêt le **samedi 22 juin 2024**. Nous avons choisi pour cette édition de mettre en lumière nos artistes locaux. Les Sulpiciens et Sulpiciennes souhaitant se produire sur scène sont invité-es à prendre contact avec l'équipe d'organisation.

Comme chaque année, l'ASC peut compter sur une belle équipe de bénévoles pour l'organisation et le déroulé de l'évènement. Mais compte tenu de son ampleur, toute nouvelle personne souhaitant s'investir est la bienvenue (préparation, installation, fonctionnement le jour même et démontage / nettoyage le lendemain). Si vous êtes intéressé-es et partant-es pour cette aventure, n'hésitez pas à nous contacter : [asc.saintsulpice@gmail.com](mailto:asc.saintsulpice@gmail.com)

Quoiqu'il en soit, bénévole ou spectateur, nous vous invitons à inscrire la date du 22 juin 2024 dans vos agendas dès à présent.

### Le troc aux plantes du printemps, le dimanche 28 avril

L'ASC, comme chaque début de printemps, organise un troc aux plantes par l'entremise de sa section En vie de nature. Amoureux et amoureuses de la nature et du jardinage, vous êtes tous invité-es à nous retrouver dans les jardins des nouveaux locaux de l'association, au 13 route de Saint-Denis, le **dimanche 28 avril** prochain de 9 h à 12 h.



Les membres du bureau

## GUIBRA

### Quoi de neuf au Guibra ?

La taverna associative de Saint-Sulpice-la-Forêt est heureuse de vous accueillir pour la saison des beaux jours. Venir manger en semaine le midi ? Assister à une soirée d'humour ? Déguster un diablo fraise sur la terrasse extérieure ? Venir discuter en anglais ? Les choix sont multiples et quasi infinis puisque c'est vous qui faites le Guibra ! Venez réaliser vos souhaits les plus fous avec notre équipe de choc.

### Les soirées Stand Up, nouveauté de la saison

La première soirée d'humour proposée par le Flux Comedy Club a été un beau succès, c'est désormais tous les premiers jeudis de chaque mois que vous pourrez les retrouver, soyez au rendez vous pour que ces soirées se pérennisent. L'entrée est gratuite, la sortie est au chapeau.

### La Prog Elementerre s'invite au Guibra

De mars à juin, le Guibra s'associe à la programmation de la commune portée par Anime et Tisse. L'association Wild Bretagne sera au cœur des propositions artistiques pour des expositions, animations pour petit-es et grand-es, projections documentaires... Le grand final est prévu pour le 1er juin, jour où le Guibra fêtera également son anniversaire !

### Une cuisine inventive

Les cuistotes du Guibra mettent toute leur créativité et leur amour de la cuisine pour vous proposer des repas du midi délicieux et accessibles. Tous les soirs d'évènements, retrouvez également de la petite restauration avec toujours une option végétarienne.

## Main dans la main

Le club organise sa journée *langoustines* à Saint-Quay-Portrieux le **mardi 16 avril** : arrêt à Binic, déjeuner à Saint-Quay-Portrieux, après-midi dansant ou promenade sur la plage ou accès au casino (carte d'identité obligatoire). Il reste 2 places, journée ouverte à tous et toutes. Prix adhérents : 60 € [départ 9h10 devant la salle polyvalente]

Si vous êtes intéressé-es, me contacter rapidement au **06 83 73 18 44 Annick Texier**

## Infos EN BREF

### ► Bibliothèque

#### Livres-Échange en partenariat avec l'école et le centre de loisirs

Apportez des livres jeunesse à échanger à la bibliothèque jusqu'au 26 mars. Que vous ayez ou non des livres à échanger, venez choisir des livres le **mercredi 27 mars** de 10h à 12h et 14h30 à 18h30 à la bibliothèque. Ce troc livres est ouvert à toutes et tous et il n'est pas nécessaire d'adhérer à la bibliothèque. Les livres doivent être en bon état : albums, romans, BD, documentaires (pas de magazines), depuis les albums pour tout-petits aux ouvrages ado.

## AGENDA

### à consulter en intégralité sur le site Internet de la mairie

► **Bibliothèque : Troc livre jeunesse**  
*mercredi 27 mars 10h à 12h et 14h30 à 18h30*

► **Caravane de la concertation autour de la Charte de l'égalité homme-femme**  
*vendredi 29 mars de 16h30 à 18h30*  
▪ parking salle polyvalente

► **APE - Des Arbres et des Papiers : Troc habits**  
*dimanche 7 avril* ▪ salle polyvalente

► **La Fabrik : Soirée participative projet cabanon**  
*mardi 9 avril à 20h30*  
▪ espace pique-nique salle polyvalente

► **Mairie : réunion de préparation journée citoyenne du 8 juin**  
*mardi 16 avril à 20h*  
▪ salle du conseil de la mairie

► **ASC En vie de nature : Troc aux plantes**  
*dimanche 28 avril 9h à 12h*  
▪ maison des associations

► **UNC : Commémoration du 8 mai 1945**  
*mercredi 8 mai* ▪ monument aux morts

► **Rennes Métropole : la Maison du Vélo Mobile**  
*vendredi 17 mai de 15h30 à 19h30*  
▪ parking salle polyvalente

► **Mairie : Réunion publique autour du projet de ZAC**  
*mercredi 22 mai à 20h30* ▪ salle polyvalente

► **Mairie : Journée citoyenne**  
*samedi 8 juin, toute la matinée*

### Installation à Saint-Sulpice-la-Forêt

Madame Dominique SERRAZ, nouveau médecin spécialisé en pédiatrie et approche globale de l'enfant s'installe dans le pôle santé au 6 rue de la voie romaine - 07 56 92 37 70

### Co-working

L'espace co-working est toujours ouvert les mercredis de 9h30-18h00 et les vendredis de 9h30-18h00. Si vous souhaitez co-worker, merci de nous contacter : [lafabriqueduvillage@saint-sulpice-la-foret.fr](mailto:lafabriqueduvillage@saint-sulpice-la-foret.fr)

### Comice agricole

le dimanche 1<sup>er</sup> septembre à Thorigné-Fouillard. Appel à bénévoles pour aider à l'organisation de la journée. Contacter le secrétariat de mairie.



# L'écho

numéro >166

## Feuille

Mars 2024

## La Fabrik

### Place aux mômes

Ça y est, c'est parti, une vingtaine d'adolescent-es et d'enfants de la commune se réunissent une fois par mois pour préparer une fête : cette fête sera à l'image de ce qu'ils et elles souhaitent pour le cœur de bourg.

Les idées fusent : jeux aux sols, jeux sportifs, Escape Game, bar à jus, pizzas au feu de bois, ateliers bricolages et bien d'autres surprises.

La place aux mômes, ce sera le **samedi 29 juin** de 14h jusqu'au bout de la nuit alors vous pouvez déjà dès à présent garder votre week-end.

Si tu as entre 8-15 ans, et que tu as envie de préparer avec nous ce temps fort, il reste des places et tu peux toujours nous rejoindre. Il te suffit d'envoyer un mail à :

[lafabriqueduvillage@saint-sulpice-la-foret.fr](mailto:lafabriqueduvillage@saint-sulpice-la-foret.fr)

Les prochaines dates sont le **27 mars**, le **17 avril**, le **22 mai** et le **19 juin**.

Place aux mômes est co-organisée par la commune, l'APE, les Renards de Feu, Le Guibra et Anime et Tisse.

### Dessinez le nouveau cabanon de la place

Le cabanon sera reconstruit pour l'automne en halle en bois. Vos idées d'aménagement et vos propositions d'usage sont les bienvenues. Anime et Tisse sera présente sur le marché les **vendredis 22 mars, 29 mars et 5 avril**.



## Élections européennes 2024

Les élections européennes auront lieu **dimanche 9 juin 2024**. Si vous n'êtes pas encore inscrit-e sur les listes électorales de la commune, vous pouvez le faire en ligne via le site Service-Public.fr **jusqu'au 1<sup>er</sup> mai** ou en mairie jusqu'au 3 mai (une pièce d'identité valide et un justificatif de domicile de moins de 3 mois sont demandés).

### Nouveau découpage électoral

Avec plus de 1 200 électrices et électeurs inscrits, la municipalité a décidé de tenir 2 bureaux de vote. Ils seront installés dans le nouvel espace éducatif, au 7 route de Saint-Denis. Le territoire de la commune a donc été divisé en deux. Vous recevrez prochainement **une nouvelle carte électorale** indiquant votre numéro de bureau de vote.

Pour plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

► **GESTION DES DÉCHETS**  
PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - Z.A. DU TRONCHAY  
Du 1 avril au 31 octobre  
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h  
Samedi de 14h à 18h

L'Écho de Saint-Sulpice-la-Forêt, N°166 mars 2024.

Directeur de la publication : Yann Huaumé - Rédaction Commission Communication  
- Crédit photographique : CC-BY Mairie de Saint-Sulpice-la-Forêt. Tirage 800 exemplaires  
- ISSN 1279-9548. Note : tous les prix sont indiqués en TTC.

[saint-sulpice-la-foret.fr](http://saint-sulpice-la-foret.fr)

Impression : Châtaignier Impression  
Conception : Pascal Achivet - pas.achivet@gmail.com



[saint-sulpice-la-foret.fr](http://saint-sulpice-la-foret.fr)



## Conseil municipal DU 21 FÉVRIER

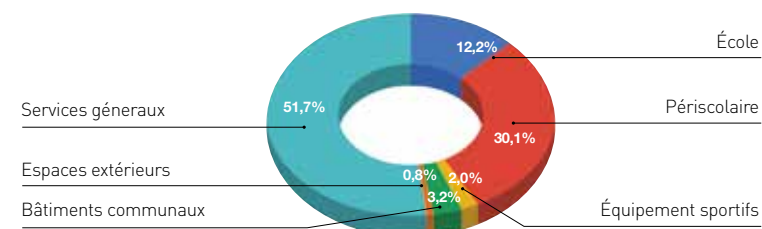
### Finances - Le compte administratif et l'analyse financière

Le compte administratif est le document qui fait le bilan pour l'année écoulée des dépenses et des recettes de la commune. Il a été présenté et approuvé le 21 février par le conseil municipal.

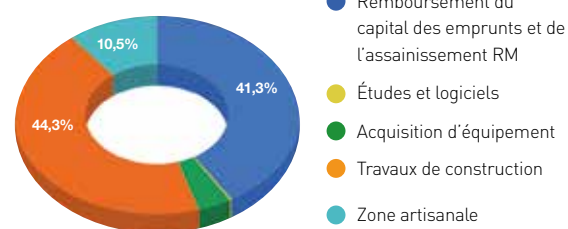
### Comment se répartissent nos dépenses ?

#### Total des dépenses 2023

Frais de personnels + charges de fonctionnement



#### Dépenses d'investissement 2023

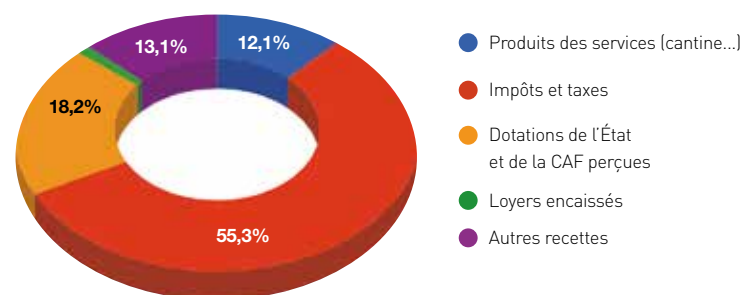


**Dépenses de fonctionnement :** dépenses consacrées à l'activité communale (services municipaux et politiques publiques). Les coûts de l'énergie sont maîtrisés. 53 % des dépenses sont des charges de personnel. L'école et l'accueil périscolaire occupent une part importante dans ce budget. Les services généraux regroupent toutes les dépenses qui ne sont pas affectées ailleurs.

**Dépenses d'investissement :** dépenses consacrées aux acquisitions de matériel, à la construction et au remboursement des emprunts.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

#### Répartition des recettes de fonctionnement



|                            | Budget prévu en € | Réalisé en 2023 en € |
|----------------------------|-------------------|----------------------|
| <b>Recettes</b>            | <b>2 042 118</b>  | <b>2 087 046</b>     |
| Recettes de l'exercice     | 1 942 118         | 1 884 190            |
| Excédent antérieur reporté | 100 000           | 100 000              |
| Recette exceptionnelle     |                   | 102 856              |
| <b>Dépenses</b>            | <b>2 042 118</b>  | <b>1 569 679</b>     |
| Personnel                  | 795 000           | 772 104              |
| Intérêts et emprunts       | 56 400            | 50 997               |
| Charges de fonctionnement  | 658 341           | 571 718              |
| Autres dépenses            | 73 153            | 72 004               |
| Dépenses imprévues         | 9 110             | 0                    |
| Autofinancement            | 450 114           | 0                    |
| Charge exceptionnelle      |                   | 102 856              |
| <b>Résultat</b>            |                   | <b>517 367</b>       |

• **Recettes de fonctionnement :** les impôts locaux représentent 55 % des recettes. L'augmentation des recettes périscolaires est conforme aux prévisions ( nouvelle politique tarifaire et accroissement des effectifs). La dynamique démographique a permis de conserver un bon niveau de recettes fiscales.

• **Dépenses de fonctionnement :** une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement (réalisées à 93 %) alors que la marge de manœuvre est mince sur cette section du budget.

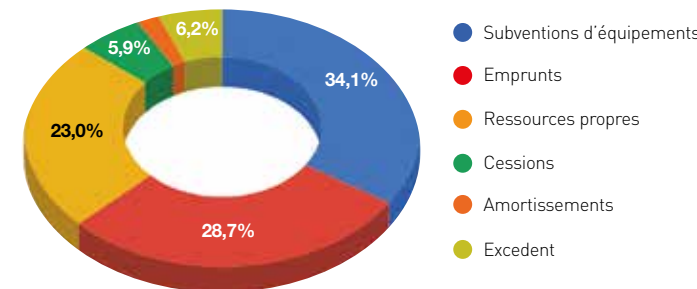
• **Charges de personnel :** elles représentent 53 % des dépenses, conformes à 97 % aux prévisions qui intégraient la revalorisation du point d'indice.

• **Charges de fonctionnement :** elles représentent 29 % des dépenses.

• Les dotations d'État sont en forte augmentation, en raison du « filet de sécurité » (compensation par rapport à 2022 de l'augmentation du coût des énergies, de l'inflation sur les denrées alimentaires et de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires) : + 131 000 € versé exceptionnellement cette année.

## BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023

#### Recettes d'investissement 2023



• **Dépenses d'investissement :** le niveau d'investissement courant est soutenu et en progression pour assurer le bon fonctionnement et l'efficacité des services et prendre soin du patrimoine de la commune. Compte tenu d'un plan de dépenses pluriannuel, très peu d'opérations sont commandées et payées à l'intérieur du même exercice budgétaire : le montant des « dépenses planifiées pluriannuelles » (Reste à Réaliser) est de 388 823 € (dont 261 324 € pour l'espace éducatif).

• **Recettes d'investissement :** un volume important de subventions (594 800 €) , notamment pour la construction de l'espace éducatif et de la nouvelle classe mais aussi pour les travaux à venir autour du cimetière.

• **Un résultat d'investissement négatif en 2023 :** dû au remboursement du prêt relais pour 700 000 € et de l'avance au budget de la zone artisanale de 200 000 € pour anticiper le futur déficit.

Recettes : 1 742 893 €  
Dépenses : 1 907 045 €  
Solde négatif : 164 147 €

| Dépenses des opérations d'aménagement et de construction | Budget prévu en € | Réalisé en 2023 en € |
|--|-------------------|----------------------|
| Achats d'équipement                                      | 56 032            | 48 027               |
| Achat de logiciel et études                              | 17 044            | 17 042               |
| Travaux fibre optique                                    | 11 101            | 10 956               |
| Travaux rénovation 9 rue de la Grange                    | 17 207            | 17 168               |
| Travaux espace éducatif et culturel                      | 981 212           | 719 833              |
| Étude ZAC (zone d'aménagement concertée)                 | 8 913             | 4 367                |
| Maisons en terre (études et enduit)                      | 25 413            | 25 413               |
| Travaux cimetière  | 424 900           | 0                    |
| Mise en sécurité chapelle                                | 54 427            | 6 639                |
| Changement fenêtre école                                 | 88 802            | 70 639               |
| <b>Total</b>   |                   | <b>920 083</b>       |

## RATIOS FINANCIERS

L'année 2023 fait apparaître une augmentation de la capacité d'autofinancement de la commune. La capacité de désendettement passe de 9,96 années à 3,35 années ce qui permet à la collectivité de pouvoir réinvestir par l'emprunt. Le bon niveau de ration est renforcé en 2023 par le filet de sécurité et la reprise sur provision.

#### Règles de gestion :

**Équilibre budgétaire :** une municipalité n'a pas le droit d'être en déficit sur son fonctionnement.

**Emprunts :** ils doivent être obligatoirement remboursés.

**Capacité de désendettement :** le ratio permet de mesurer le nombre d'années d'épargne brute pour rembourser la dette de la commune. Il prend en compte la capacité de remboursement de la commune.

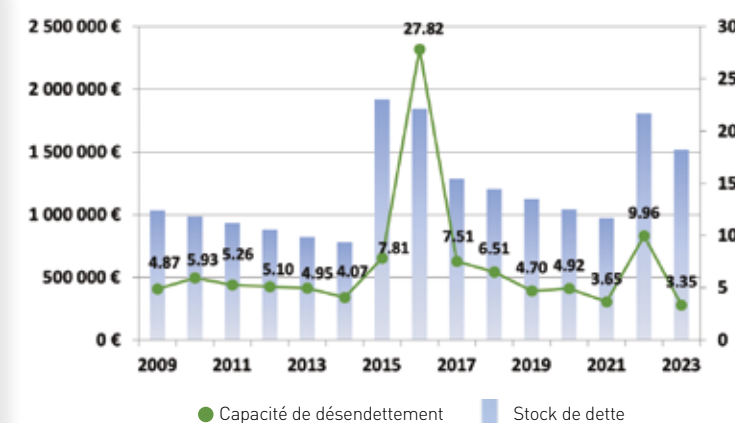
< 5 ans : la situation est bonne

Entre 5 et 10 ans, la situation est convenable

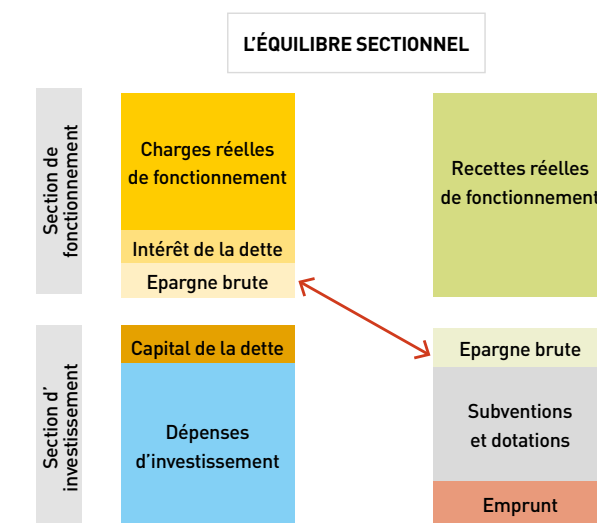
Entre 10 et 15 ans, elle devient préoccupante

15 ans, la situation financière est dangereuse

**Épargne nette :** somme disponible pour investir une fois le paiement annuel d'emprunt couvert.



## FINANCES - LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024



L'objectif est toujours de sécuriser les capacités de la commune à investir et maintenir les services publics :

• Principe d'adossement des dépenses sur les bases du budget prévisionnel 2023, intégrant l'évolution du coût de l'énergie et des matières premières, ainsi que l'augmentation des charges « maintenance et entretien » liées au nouvel ALSH sur une année entière et à la mise à disposition d'une maison aux associations.

• Subventions : Soutien renforcé aux associations employeuses pour accompagner l'impact de l'inflation et indices des salaires,

• une augmentation des dépenses de personnel conforme à la ligne directrice de gestion (planification des besoins RH d'ici 2026) pour soutenir les différents services.

### Personnel communal Création de postes

- Pour faire face à l'accroissement de l'activité des services administratifs, un emploi à temps partiel est ouvert pour assurer les missions de gestion et suivi de la communication et d'accueil du public.

- Pérennisation d'un poste à temps partiel aux services techniques (poste partagé avec la commune de Mouazé).

### Personnel communal Prime exceptionnelle relative au pouvoir d'achat

Compte tenu de l'inflation constatée entre 2022 et 2023, la commune décide d'instaurer une prime exceptionnelle pour les agent-es recruté-es avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le montant alloué est fonction de la rémunération brute des agent-es concerné-es sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023.

## L'association PATRIMONIUM



#### Fête des classes

Traditionnellement, la fête des classes rassemblait garçons et filles, jeunes et anciens, dont l'année de naissance se terminait par l'année en cours. En cette année 2024, nous sommes en classe 4. Véritable célébration des âges de la vie, fête intergénérationnelle très ancrée sur la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt, l'évènement débutait par une cérémonie religieuse avec le dépôt

#### Le tramway à Saint-Sulpice-la-Forêt

Il y a près de 120 ans, nos anciens se déplaçaient à pied, à voiture à cheval, à bicyclette ou par le petit train (tramways à vapeur, réseau des T.I.V). Certains se souviennent encore du « tacot » qui traversait notre village à une vitesse si lente qu'ils pouvaient descendre en marche sans risquer de se blesser. Il s'agissait de la ligne Mi-forêt à Sens-de-Bretagne (lieu-dit Sautoger) soit près de 20 km.

#### Peut-être que les plus jeunes ne le savent pas ?

Sur la D528 allant à Liffré, la petite gare de Saint-Sulpice-la-Forêt s'élevait entre le domaine de l'abbaye et le lieu-dit « La Loge » en 1905.

Vous avez des anecdotes, photos, documents... cela nous intéresse, merci de nous contacter :

patrimonium.sancti.sulpitii@gmail.com ou 06 10 13 37 89.

d'une gerbe au monument aux morts suivi d'une photo de groupe puis d'un moment de convivialité avec un repas et une soirée dansante.

Les natifs de la classe sont conviés, mais aussi leurs familles, amis et toutes les personnes qui souhaitent passer un bon moment.

L'association Patrimonium, lors de sa dernière assemblée générale, a décidé de reprendre cette tradition. Nous avons donc pris contact avec deux autres associations sulpicennes pour mettre en place une commission « Classes 4 ». Si vous êtes concerné-e, vous pouvez déjà vous faire connaître auprès de l'association.